



# RAPPORT ANNUEL 2019



# Sommaire

<b>i. ACRONYMES .....</b>	<b>2</b>
<b>ii. REMERCIEMENTS .....</b>	<b>4</b>
<b>PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....</b>	<b>5</b>
<b>CHIFFRES CLES 2019 .....</b>	<b>7</b>
<b>PREMIERE PARTIE : TRANSPARENCE DES FINANCES PUBLIQUES.....</b>	<b>8</b>
1.1. Projet gouvernance économique.....	8
A. Quelques résultats obtenus au cours de l'année 2019 .....	8
1.2. Actions de renforcement des capacités et appuis technique aux acteurs.....	11
1.3. Collaborations & partenariats .....	13
1.4. Assistance juridique aux victimes de corruption (les CAJAC).....	14
<b>DEUXIEME PARTIE : GOUVERNANCE EN SANTE PUBLIQUE.....</b>	<b>16</b>
2.1. Activités de Sensibilisation .....	17
2.2. Renforcements des capacités des coalitions .....	18
2.3. Plaidoyers pour l'amélioration du cadre .....	20
<b>TROISIEME PARTIE : GOUVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION ....</b>	<b>21</b>
3.1. Activités de sensibilisation dans les régions.....	21
3.2. Renforcement des capacités.....	23
<b>QUATRIEME PARTIE : GOUVERNANCE ET DECENTRALISATION DE L'ANCE- Togo .....</b>	<b>26</b>
4.1. Mise en place des Bureaux Régionaux/ Secrétariats exécutifs.....	26
4.2. Visibilité des actions de l'ANCE-Togo.....	29
<b>CONCLUSION &amp; PERSPECTIVES .....</b>	<b>30</b>

## **i. ACRONYMES**

<b>AJEAH</b>	Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire
<b>ALG</b>	Alternative Leadership Group
<b>ANCE</b>	Alliance Nationale des Consommateurs & de l'Environnement
<b>ARMP</b>	Autorité de Régulation des Marchés Publics
<b>BIDC</b>	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africain de Développement
<b>CADCA</b>	Coalition Anti-Drogue des Communautés d'Amérique
<b>CAJAC</b>	Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne
<b>CAON</b>	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
<b>CCA</b>	Cellule Climat des Affaires
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CNAD</b>	Comité National Anti-Drogue
<b>CNSC</b>	Concertation Nationale de la Société Civile
<b>CNUCC</b>	Convention des Nations Unies Contre la Corruption
<b>COMINTES</b>	Comité International d'Ethique et de Solidarité
<b>CSM</b>	Conseil Supérieur de la Magistrature
<b>ECOSOC</b>	United Nation Economic and Social Council
<b>HAPLUCIA</b>	Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées
<b>IGE</b>	Inspection Générale de l'Etat
<b>IGF</b>	Inspection Générale des Finances
<b>ITIE</b>	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
<b>MCA</b>	Millennium Challenge Account
<b>MPDD</b>	Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération
<b>ODD</b>	Objectif de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONUDC</b>	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>OSIWA</b>	Open Society Initiative for West Africa
<b>PAGE</b>	Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
<b>PASJ</b>	Programme d'Appui au Secteur de la Justice
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>Pro-CEMA</b>	Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif
<b>RAC</b>	Réseau Anti-Corruption
<b>RADDHO</b>	Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme
<b>SGG</b>	Secrétariat Général du Gouvernement
<b>SGMPD</b>	Secrétariat Général du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération
<b>SP-PRPF</b>	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Reformes et des Programmes Financiers

<b>TDR</b>	Termes De Références
<b>TI</b>	Transparency International
<b>TVT</b>	Télévision Togolaise
<b>TV2</b>	Télévision Deuxième
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>WACSI</b>	West African Civil Society Institute
<b>WADPN</b>	West African Drug Policy Network

Rapport Annuel ANCE-Togo

## ii. REMERCIEMENTS

Les membres des Conseils Régionaux et le Secrétariat Exécutif de l'ANCE-Togo témoignent leur vive reconnaissance à tous les partenaires nationaux et internationaux pour leurs soutiens techniques et financiers lors de la mise en œuvre des différentes activités au cours de l'année 2019. Nos sincères remerciement vont à :

- ✚ Délégation de l'Union européenne au Togo
- ✚ Transparency International
- ✚ Programme des Nations Unies pour le Développement
- ✚ Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif
- ✚ World Bank Group
- ✚ Ambassade de France au Togo
- ✚ West Africa Civil Society Institute
- ✚ West Africa Drug Policy network
- ✚ Campaign for Tobacco Free-Kids
- ✚ Coalition Anti-Drogue des Communautés d'Amérique
- ✚ Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées
- ✚ Millennium Challenge Account
- ✚ Cellule Climat des Affaires

Sans vos prestigieux appuis techniques et financiers, nous ne pouvons pas obtenir ces résultats probants auxquels nous sommes parvenus à la fin de l'année 2019.

## **PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

L'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) a été créée le 21 Août 1999 par un groupe d'étudiants en droit et d'avocat dans le but de promouvoir le développement durable au Togo. Elle est enregistrée sous le N°3228 du 03 septembre 1999 par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité du Togo et reconnue sous le récépissé N°0290/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 21 Mai 2010 par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales. De simple association de volontaires se réunissant dans les amphithéâtres, notre organisation a connu de remarquables progrès ces dernières années. L'ANCE-Togo est devenue une véritable ONG de développement durable enregistrée sous le N°651/PR/MPDAT/2012 délivré le 11 juillet 2012 par le ministère en charge de la Planification du Togo. L'ANCE-Togo a signé un « Accord-Programme » avec le gouvernement du Togo sous le numéro 548/MPDAT/2014 du 30 septembre 2014 et renouvelé le 18 octobre 2017.

L'ANCE-Togo solidement assis sur le plan national s'est rapidement fait distinguer sur le plan international grâce à la qualité de son travail. C'est dans cette perspective que l'ONG ANCE-Togo a obtenu un Statut Consultatif Spécial du Conseil Economic et Social des Nations Unies (ECOSOC) en avril 2016. Aux yeux de Transparency International, c'est une organisation crédible dans sa stratégie fonctionnelle et la mise en œuvre de ses programmes. ANCE-Togo est alors devenu Contact National de Transparency International au Togo depuis mai 2017 et actuellement en phase de devenir bientôt une Session National de Transparency International au Togo. L'ANCE-Togo a obtenu quatre (04) prix dont le prix OMS pour la lutte contre le tabac en Afrique (2011) ; le meilleur prix du droit à un environnement sain au Togo (2015) et deux fois consécutivement le Prix du meilleur acteur de lutte contre la corruption au Togo en 2018 et 2019 décerné par le Collectif des associations de lutte contre l'impunité au Togo (CACIT).

L'ANCE-Togo est une organisation bien structurée et gouvernée par les organes suivants : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, le Secrétariat Exécutif et les Bureaux régionaux. La vision qu'incarne l'ANCE-Togo est, un Togo bien gouverné, exempt de toute corruption et prospère. Elle a pour mission de promouvoir la participation citoyenne à la bonne gouvernance économique, sociale et environnementale dans tous les secteurs d'activités. Les valeurs partagées par l'ANCE-Togo sont : transparence, redevabilité, intégrité, solidarité, courage, justice et démocratie.

Les domaines d'intervention de l'ANCE-Togo sont :

- ❖ Transparence des Finances Publiques
- ❖ Gouvernance Environnementale
- ❖ Gouvernance en Santé publique
- ❖ Décentralisation & Gouvernance locale

Le présent rapport subdivisé en quatre (04) grandes parties, porte sur les réalisations enregistrées au cours de l'année 2019 :

- Première partie : Transparence des finances publiques
- Deuxième partie : Gouvernance en santé publique
- Troisième partie : Gouvernance Locale et Décentralisation
- Quatrième partie : Gouvernance et Décentralisation de l'ANCE-Togo

Nous espérons que vous trouverez dans ce rapport toutes les réponses à vos questions relatives aux activités de notre noble organisation et que cela renforcera davantage nos liens de partenariat. Au-delà, nous pensons que de nouveaux partenaires trouveront dans ce rapport les raisons suffisantes de faire confiance à la crédibilité et au professionnalisme de l'ANCE-Togo pour s'engager dans le financement de nos activités.

## CHIFFRES CLES 2019

- + 03 arrêtés ministériels de nomination dans les comités techniques de l'Etat ;
- + 60 vidéos produites et publiées sur la chaîne YouTube de l'ANCE-Togo ;
- + 25 émissions et interviews télévisées ;
- + 21 émissions et interviews radiophoniques diffusées ;
- + 300 articles publiés dans la presse ;
- + 06 millions de citoyens sensibilisés sur la corruption ;
- + 36 actions de collaborations et de partenariats ;
- + 60 actions de plaidoyers ;
- + 26 décisions impactées positivement ;
- + 40 réunions avec les acteurs de lutte contre la corruption ;
- + 12 séances de sensibilisations dans les universités privées, etc. ;
- + 50 dénonciations de cas de corruption reçus ;
- + 03 bureaux régionaux mis en place avec 03 CAJAC opérationnels ;
- + 02 conférences sur les principaux outils du contrôle citoyen de l'action publique ;
- + 02 conférences de lancement des centres d'assistance juridique et d'action citoyenne.

Rapport Annuel ANCE-Togo

## **PREMIERE PARTIE : TRANSPARENCE DES FINANCES PUBLIQUES**

*« La lutte contre la corruption n'est pas une fin en soi. Mais il s'agit d'une lutte pour la justice sociale, la paix et la sécurité ». Huguette Labelle, ancienne présidente de Transparency International.*

### ***1.1. Projet gouvernance économique***

Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce programme rentrent dans l'exécution du projet pilote d'actions en justice pour lutter contre la corruption dont l'objectif est de promouvoir la bonne gouvernance économique et la lutte contre la corruption à travers des actions en justice au Togo. Ce projet triennal est financé par la Délégation de l'Union européenne au Togo.

#### ***A. Quelques résultats obtenus au cours de l'année 2019***

##### ***a) L'ANCE-Togo, une ONG de référence sur la thématique de lutte contre la corruption au Togo***

Grâce au dynamisme, à l'engagement, à la détermination ainsi qu'à des méthodes innovantes de son personnel dans la mise en œuvre des activités, l'ANCE-Togo a augmenté sa crédibilité vis-à-vis de ses partenaires avec sa nomination par trois (03) arrêtés ministériels dans les comités techniques de l'Etat notamment le comité d'évaluation des marchés publics de l'ARMP ; Comité de pilotage du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE), un programme financé par la Banque Mondiale et l'UE, L'ANCE-Togo est membre du comité bonne gouvernance de la Cellule Climat des Affaires (CCA).

Elle est devenue une ONG de référence sur la thématique de lutte contre la corruption au Togo car ayant une expertise avérée ce qui le conduit à de différentes sollicitations par plusieurs partenaires pour donner son avis et recommandations dans les documents de planifications et dans des accords de partenariats avec l'Etat.

L'ANCE est également membre de l'organe de coordination (trésorier général) du Cadre de concertation et de coordination des acteurs de lutte contre la corruption.

En décembre 2019, l'ANCE-Togo a reçu le meilleur prix dans la catégorie lutte contre la corruption et les infractions assimilées organisé par le Collectif des Associations de lutte Contre l'Impunité au Togo (CACIT) au cours de la nuit des droits de l'homme à Lomé pour encourager et récompenser les acteurs des OSC qui interviennent dans la promotion de la bonne gouvernance au Togo. Elle a obtenu deux (02) nouveaux projets additionnels notamment un Appui financier additionnel de TI et du Ministère français des affaires étrangères pour le renforcement des CAJAC et un appui financier additionnel de Projet de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA) pour le renforcement des CAJAC également.

*b) Une masse critique de citoyens engagés contre la corruption se dégage de la société togolaise*

Notre stratégie durant l'année 2019 a été de sensibiliser en masse les citoyens pour dégager une masse critique capable de dénoncer et de dire « NON » à la corruption. Pour ce faire nous avons utilisé tous les moyens légaux possibles de communication, incluant les sensibilisations dans les écoles, universités, les marchés, les radios, télévisions et les réseaux sociaux.

L'ANCE-Togo a sensibilisé plus de six (06) millions de citoyens sur les méfaits, les moyens appropriés existants et les bonnes pratiques identifiées auprès de plusieurs organes de contrôle et institutions étatiques dans la lutte contre la corruption. Cela a donc permis de créer un éveil de conscience au sein des populations qui manifestent désormais leur engagement citoyen à participer à la lutte contre la corruption en disant « Non » aux actes de corruption et en dénonçant ses abus aux centres d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) rendus opérationnels par l'ANCE-Togo dans les régions Maritimes, Centrale et de la Kara. Notre bulletin d'informations a connu une hausse d'abonnés et est désormais partagé à plus de 14 000 personnes soit une progression de 50% du nombre total d'abonnés depuis le début de l'année. Plus de **60** vidéos ont été produites et publiées sur la chaîne YouTube de l'ANCE-Togo en rapport avec nos activités et de plusieurs organes de contrôle et institutions étatiques dont la HAPLUCIA sur les méfaits et les différentes initiatives de prévention et de lutte contre la corruption. Il faut également souligner la réalisation de plus de **25** émissions et interviews télévisées et **21** émissions et interviews radiophoniques diffusées sur les médias nationaux (TVT, New World TV, Eco Conscience TV, Direct7 TV, Zéphyr FM, Pyramide FM, Taxi FM, Kanal FM, Métropolys, Radio Lomé, etc.).

On observe également comme résultat un début de prise en compte de la question de transparence dans la fonction publique avec l'adoption du code d'éthique et de déontologie de

la fonction publique ; l'élargissement des agents publics assujettis à la déclaration du patrimoine avec l'adoption de la loi organique sur la déclaration du patrimoine et des avoirs, ; l'adoption de l'avant-projet de loi portant Agence Judiciaire de l'Etat ; l'amélioration du cadre de fonctionnement des corps de contrôle de l'Etat avec l'adoption du décret portant corps de contrôle ; les décisions provisoires rendues sur la gestion des comptables publics par la Cour des Comptes.

### *c) Les actions de plaidoyers*

Le nombre de décisions influencées par l'ANCE-Togo au cours de l'année 2019 a également connu une évolution remarquable. En effet, sur 60 actions de plaidoyers réalisées, l'ANCE-Togo a positivement impacté 26 décisions auprès des corps de contrôle et la justice pour l'effectivité des poursuites judiciaires des auteurs et complices d'actes de corruption. Ces actions de plaidoyers avec différents acteurs ont produit plusieurs résultats. Elles ont pour but de renforcer l'appui donné à l'Etat vers la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement de l'état de droit. En effet, le plaidoyer auprès du PNUD a contribué à l'approbation de 02 projets dont 01 intégrant la transparence de l'administration publique et 01 sur l'appui à la lutte contre la corruption ; celui auprès de l'Union européenne a permis d'intégrer dans Le LIVRE VERT de coopération UE-TOGO des exigences relatives à l'adoption d'une loi sur la déclaration du patrimoine, l'adoption de la loi portant création de l'agence judiciaire de l'Etat, l'adoption de la loi portant prévention et lutte contre la corruption et infractions assimilées. En outre, nos plaidoyers envers le Fonds Monétaire International (FMI) ont contribué à l'adoption de la loi organique sur la déclaration du patrimoine ; quant à la loi sur la prévention et lutte contre la corruption et infraction assimilées, elle est en cours de discussion dans le cycle gouvernemental. Le plaidoyer auprès de la HAPLUCIA pour la poursuite des corrupteurs et corrompus a permis à la HAPLUCIA de transmettre à la justice 02 plaintes en novembre 2019 (cas de la route Lomé-Vogan-Anfoin et le cas de la gestion des fonds de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013) et 03 autres plaintes en cours (cas de la gestion des fonds de la CAN 2017 et le cas de la gestion des fonds relatifs aux opérations foraines à la Direction Générale des Transports ; le plaidoyer auprès des acteurs de la justice notamment le procureur de la république, le Conseil Supérieur de la Magistrature, les cours d'appel et les différents tribunaux à Lomé, Sokodé et Kara, a produit comme résultat la sanction par une décision du Conseil Supérieur de la Magistrature de deux (02) Magistrats corrompus ; la sanction par la justice de 05 agents corrompus de l'Office Togolais des Recettes (OTR). L'ANCE-Togo a réalisé deux actions de plaidoyer pour l'opérationnalisation de la fonction

juridictionnelle de la Cour des Comptes du Togo. On note un début d'opérationnalisation de cette fonction avec les premières décisions de condamnation provisoire des comptables publics qui ont commis des malversations financières. Les procédures légales sont en cours pour la prise de décisions finales. En outre l'élaboration de quatre (04) rapports d'étude relatifs aux cas de corruption dans les marchés publics, hôpitaux, mine et des cas de malversations portées en justice depuis 2018, ont permis à l'ANCE-Togo de savoir que l'impunité des cas de corruption est liée au fait qu'un juge d'instruction n'est pas affecté au traitement de ces dossiers. Ceci a permis à l'ANCE-Togo de faire des recommandations spécifiques à la HAPLUCIA pour que les dossiers relatifs au cas de corruption soit transmis à un juge d'instruction.

*Photo de plaidoyer à la Cour des Comptes*



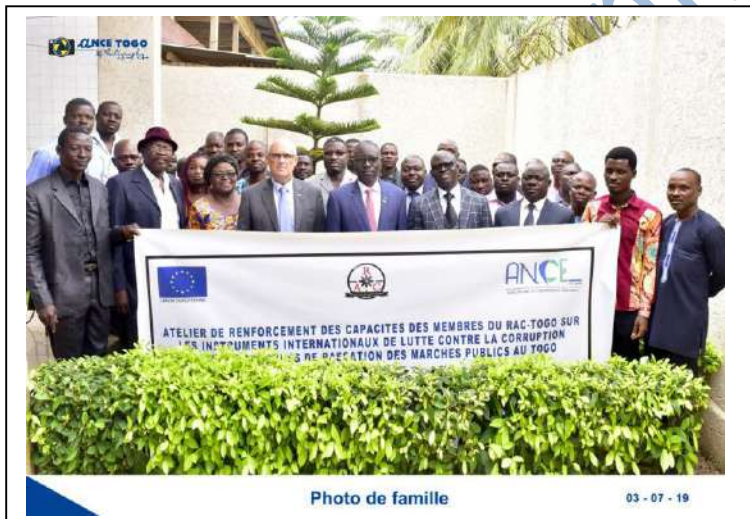
## ***1.2. Actions de renforcement des capacités et appuis technique aux acteurs***

Durant l'an 2019, l'ANCE-Togo a appuyé la mise en œuvre du projet de développement institutionnel du RAC-Togo à travers l'élaboration d'un manuel de formation sur les instruments internationaux, les procédures de passation des marchés publics; l'élaboration d'un code de conduite et d'éthique; la réalisation d'une étude sur les différents cas de malversations à caractère économique portés en justice de 2008 à 2018; l'organisation de deux (2) ateliers de renforcements de capacités sur le contrôle citoyen de l'action publique et sur les instruments internationaux et les procédures de passation des marchés publics. La collaboration entre

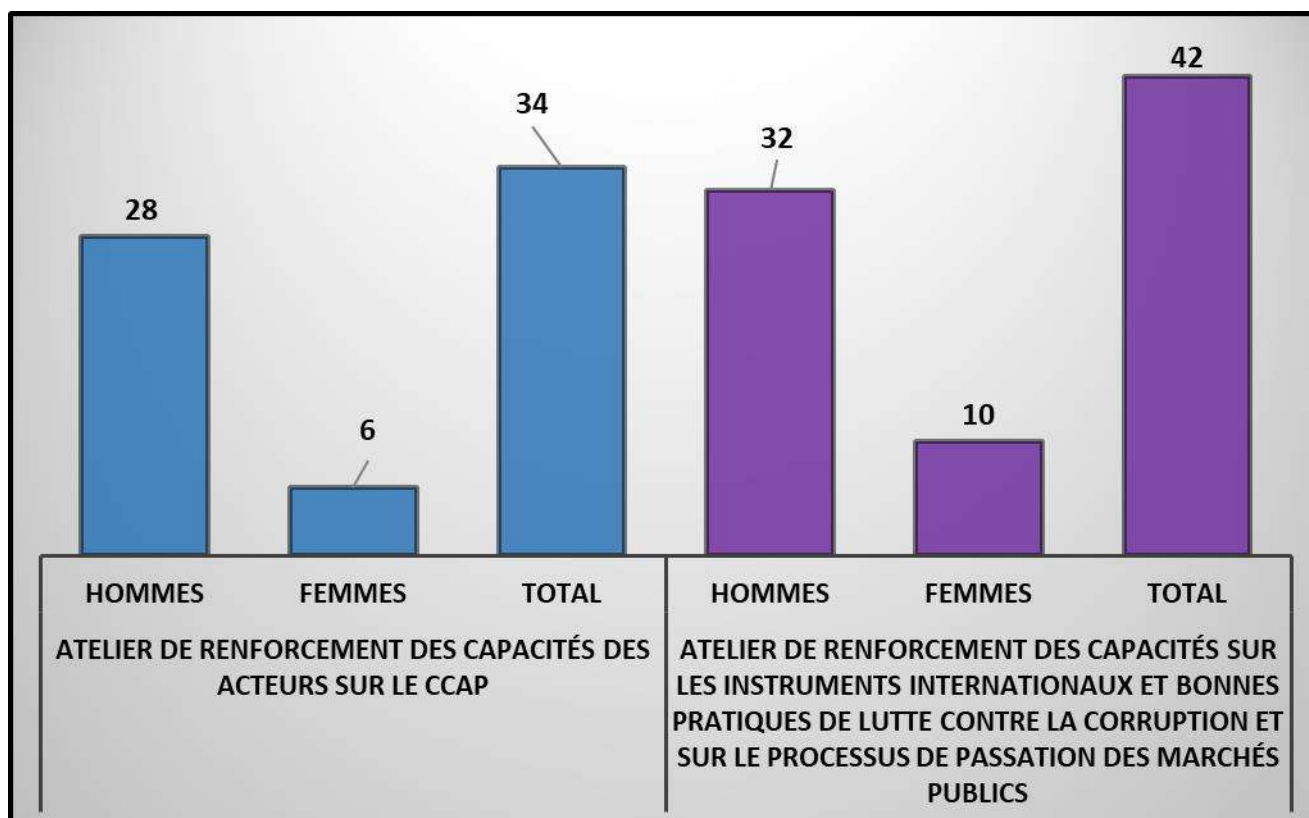
l'ANCE-Togo et plusieurs OSCs notamment AJEAH, COMINTES, ALG, CNSC, RESOKA, FODES, RESODERC, PFOC-K, COADEP, CACIT, etc. c'est davantage renforcé avec la sollicitation régulière de l'expertise de l'ANCE-Togo à leurs différentes activités notamment aux rencontres organisées par le COMINTES.

Les organes de presse membres du RAC-Togo ont renforcé leur travail dans l'animation des rubriques dédiées à la lutte contre la corruption et dans l'organisation régulière des émissions radio et télé sur cette thématique. Des médias membres ce réseau (New Word Tv, Ecoconscience Tv, Pyramide Fm, Interfax, l-frii, Journal alternative, Liberté) ont créé des rubriques spécifiques à la lutte contre la corruption. Ces différents appuis ont permis à ces différentes ONGs sœurs d'initier des projets entre autres : 3 projets initiés par les bénéficiaires de la formation dont 02 obtenus par la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC) (Projet d'appui et de redynamisation de la CNSC et ses organisations membres et le Projet d'appui accompagnement des communes en gouvernance et stratégies de développement local) et 01 projet obtenu par l'Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH). Comme effet on note une meilleure coordination entre les OSCs (ANCE-Togo/RAC, AJEAH, COMINTES, CACIT etc.) avec le renforcement des actions conjointes entre elles.

### *Photos de famille lors des deux ateliers de renforcement des capacités*



*Graphique illustrant la participation des membres du RAC-Togo aux ateliers susmentionnés*



### **1.3. Collaborations & partenariats**

Au cours de l'année 2019, plusieurs actions sont menées pour renforcer davantage le partenariat en vue d'une lutte efficace et inclusive contre la corruption, ce qui a abouti à plus de 36 actions de collaborations dont la plus importante est la participation de l'ANCE-Togo aux activités du cadre de concertation et de coordination des acteurs de lutte contre la corruption, une plateforme présidée par la HAPLUCIA, au sein de laquelle elle représente les OSC en tant que membre du bureau de coordination et deux actions de partenariats noués notamment avec la CENTIF, et la Cour des Comptes.

Au-delà, l'ANCE-Togo accompagne la HAPLUCIA dans sa tournée de campagne nationale de sensibilisation des populations à la participation citoyenne de lutte contre la corruption et les infractions assimilées en apportant son expertise lors des différents ateliers organisés à l'endroit de divers acteurs des secteurs public, privé et de la société civile, notamment dans l'élaboration et la présentation des modules de formation. L'ANCE-Togo a aussi apporté un appui technique considérable à la HAPLUCIA dans le processus d'élaboration de son plan stratégique quinquennal assorti d'un plan de travail triennal. Au total, l'ANCE-Togo a accompagné le

comité de suivi du PASJ et la HAPLUCIA dans la tenue de 16 activités de sensibilisations (08 dans la région Maritime et 08 dans la région de la Kara).

L'ANCE-Togo a également réalisé 40 réunions avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption dont 16 réunions avec les différents corps de contrôle (Cour des Comptes, IGF, IGE, ITIE, DGTCP, CENTIF, DNCF, DNCMP, Assemblée Nationale) ; 10 réunions avec la HAPLUCIA, 14 réunions avec les autres instances étatiques (Cellule Climat des Affaires (CCA), Millennium Challenge Account (MCA), Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, Ministère de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale, Ministère de la justice, Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, etc.). En plus, l'ANCE-Togo continue par participer aux travaux de plusieurs cellules ou comités tels que MCA, CCA, Comité de pilotage du projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE), Comité d'évaluation des marchés publics mis en place par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), Cadre de concertation et de coordination des acteurs de lutte contre la corruption, etc. L'ensemble de ces différentes réunions ont amélioré le niveau de collaboration entre les acteurs étatiques en charge de la lutte contre la corruption qui a connu une hausse importante.

Au cours de l'année 2019, l'ANCE-Togo a été sollicitée par le Fonds Monétaire International lors de son passage au Togo avec qui elle a eu une réunion de travail afin d'identifier les réformes les plus importantes à opérer pour l'amélioration de la gouvernance économique et la lutte contre la corruption au Togo. En outre la mise en œuvre des différents projets a permis à l'ANCE-Togo d'être reconnue comme le meilleur acteur de l'année 2019 dans la lutte contre la corruption et les infractions assimilées. L'un des effets de ces actions est l'amélioration du cadre de fonctionnement des corps de contrôle de l'Etat avec l'adoption du décret portant corps de contrôle. On observe également un début de transparence dans la fonction publique avec l'adoption du code d'éthique et de déontologie de la fonction publique ainsi que l'élargissement des agents publics assujettis à la déclaration du patrimoine.

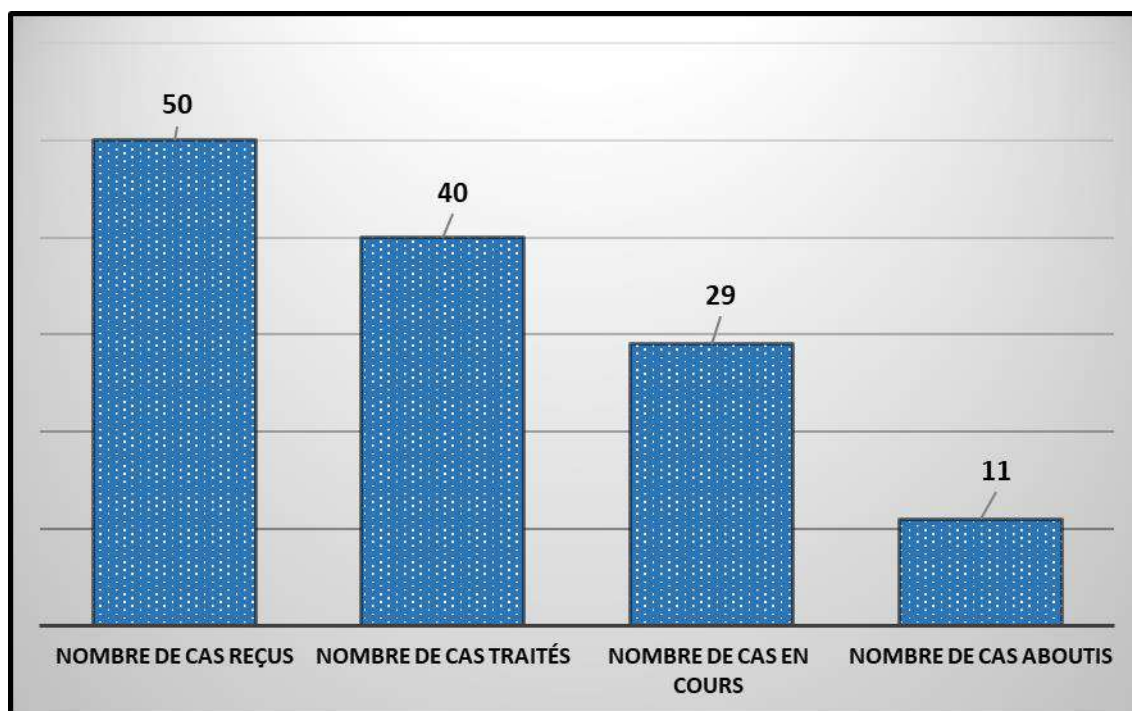
L'ANCE-Togo au regard de tout ceci, a augmenté davantage son partenariat avec les différents acteurs dans la lutte anti-corruption.

#### ***1.4. Assistance juridique aux victimes de corruption (les CAJAC)***

Les Centres d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) de l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement sont déjà ouverts au Public dans trois (03) régions du Togo qui sont Maritime, Central et Kara. Ils ont pour missions de renforcer le pouvoir des

citoyens en apportant un conseil et une assistance juridique gratuits aux victimes ou témoins de pratiques de corruption ; mettre gratuitement à la disposition des citoyens une expertise juridique et administrative de qualité ; mettre à leur disposition des moyens appropriés nécessaires à la connaissance de leurs droits ; changer les préoccupations liées à la corruption en changements structurels pour une meilleure gouvernance. Des campagnes de sensibilisation et d'information ont été menées dans les trois (03) régions afin de faire connaître ces CAJAC, leur rôle, missions, activités et surtout leur mode de fonctionnement. L'ANCE-Togo a réussi également à mettre en place un numéro vert (8287) et largement communiqué à la population au cours de différentes émissions radio et télé. Ce numéro dont l'appel est facturé à 0 Fr permet à tous citoyens victimes ou témoins d'actes de corruption et infractions assimilées de saisir les CAJAC de l'ANCE-Togo dans les trois régions précitées. Deux outils notamment le formulaire du plaignant et l'accord de confidentialité ont été mis en place par les CAJAC de l'ANCE-Togo. Le formulaire du plaignant est une fiche qui permet de collecter les informations auprès de celui-ci pour une analyse de sa plainte. Ce formulaire est bien sécurisé par les CAJAC pour éviter une perte en cas d'incendie ou d'inondation. Quant à l'accord de confidentialité, il permet aux deux parties (CAJAC et le plaignant) de garder les informations à titre confidentielle. Deux grandes conférences de lancement ont été également organisées à Lomé et à Kara afin de sensibiliser et toucher plus de citoyens surtout les plus vulnérables notamment les femmes, les enfants, les jeunes etc. L'ensemble de ces actions a permis de toucher des milliers de citoyens et surtout de créer une masse critique de citoyens capables de dire « NON » à la corruption en la dénonçant aux corps de contrôle (OTR, ARMP, HAPLUCIA etc.) et à nos CAJAC. C'est ce qui a d'ailleurs augmenté le nombre de dénonciation reçue par la HAPLUCIA, l'OTR et l'ARMP ainsi que par nos CAJAC. Au total, 50 plaintes ont été reçues par les CAJAC. Certaines plaintes sont soldées par des conseils juridiques, d'autres ont été réorientées vers les institutions compétentes avec le suivi de l'équipe juridique de l'ANCE-Togo.

**Graphique montrant le nombre de cas de corruption reçu par nos CAJAC**



## **DEUXIEME PARTIE : GOUVERNANCE EN SANTE PUBLIQUE**

Le phénomène de la toxicomanie prend de l'ampleur dans le monde et en particulier en Afrique de l'Ouest ces deux (02) dernières décennies. Il porte atteinte aux institutions, menace la santé publique et fait du tort aux efforts de développement. La situation actuelle est inquiétante puisque ce phénomène touche plus les adolescents et jeunes. Pour pallier cet état de chose, l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) met en œuvre une approche préventive et de lutte communautaire contre la drogue au Togo, initiée par les Coalitions Anti-Drogue des Communautés d'Amérique (CADCA) en collaboration avec le Comité National Anti-Drogue (CNAD). Suite à la réussite du projet pilote qui a conduit à la création de deux (02) coalitions pilotes dans les quartiers de Kélégougan et d'Agbalépédogan, l'ANCE-Togo en collaboration avec le CNAD avec l'appui financier et technique de CADCA avait entamé le projet proprement dit avec la création de cinq (05) nouvelles coalitions anti-drogue dans cinq (05) nouvelles communautés à savoir le canton de Be, Baguida , Agoè, Sanguéra et le quartier de Djidjolé toujours dans le souci de construire des communautés saines, sûres et sans drogues.

Cette approche a permis de conscientiser plus d'une centaine de jeunes des cantons cibles sur les effets néfastes de la consommation des drogues ; d'accroître l'éveil et l'engagement des jeunes volontaires sélectionnés à contribuer à la prévention de la consommation des drogues dans leurs localités. Elle a également permis à beaucoup de jeunes d'abandonner la consommation des Tramadol, de l'alcool, du tabac et autres substances psychoactives illicites.

### ***2.1. Activités de Sensibilisation***

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de prévention et de lutte contre les drogues, l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) a organisé en collaboration avec le Comité National Anti-Drogue (CNAD), une campagne de sensibilisation sur les méfaits des Substances Psychoactives sur la santé afin de promouvoir la prévention des troubles liés à la consommation du Tramadol, de l'alcool, du tabac et autres substances psychoactives illicites au sein des établissements scolaires. Ces séances ont porté sur des sujets divers qui inciteront les jeunes à adopter des comportements positifs dans leur milieu et à développer des aptitudes responsables. Par ces campagnes, l'ANCE-Togo entend entreprendre une approche de lutte contre les substances illicites, l'abus d'alcool et la consommation du tabac en milieu scolaire qui constitue un cadre idéal d'éducation de base de nos jeunes filles et garçons. L'ANCE-Togo a organisé aussi une conférence de presse avec ses partenaires, CNAD, CADCA, OSCs et les médias sur « La divulgation de la Loi type sur les Drogues en Afrique de l'Ouest » pour lancer officiellement les activités de la journée internationale contre l'abus et le trafic des drogues et celles de la 7<sup>ème</sup> édition de la journée d'Action Mondiale « Soutenez. Ne punissez pas ».

Toutes ces actions d'information et de formation ont permis d'accroître la connaissance des jeunes sur les effets néfastes de la consommation des drogues. Elles ont connu aussi une forte adhésion des enseignants et des jeunes à la promotion de la prévention de l'usage des drogues. Elles ont permis d'accroître le nombre de jeunes qui rejettent et fuient les drogues, l'alcool etc.



## 2.2. Renforcements des capacités des coalitions

Dans la perspective d'étendre les succès obtenus dans la mise en œuvre des deux (02) coalitions pilotes d'Agbalépédogan et de Kélégougan, plusieurs actions ont été menées. Il s'agit en premier d'une séance de préformation de 35 volontaires issus de différents secteurs des cinq (05) communautés nouvelles. Cette séance de préformation a permis à ces volontaires de connaître non seulement les objectifs du projet mais aussi de se familiariser avec les formateurs venus des Etats Unis d'Amérique. Ensuite, l'ANCE-Togo a organisé en collaboration avec le

CNAD et CADCA, deux (02) sessions de renforcement des capacités des membres des cinq (05) nouvelles coalitions sur les troubles liés à la consommation des substances psychoactives. Ces sessions de renforcement des capacités se sont déroulées en deux (02) phases. La première phase a permis de les doter des outils adéquats et nécessaires sur le Diagnostic communautaire, l'Analyse du problème, le plan stratégique et comment élaborer un plan d'action. Cette rencontre a connu la participation de plus de trente-cinq (35) volontaires issus de différents secteurs dans les sept (07) communautés y compris celui de Kélégougan et d'Agbalépédogan.

La seconde phase qui est l'assistance technique, a permis de renforcer les capacités des leaders communautaires des équipes de bases respectives des différentes communautés qui avaient suivi la formation de Juin 2019, sur les différents modules dans lesquels ils auraient rencontrés des difficultés.

L'ensemble de ces renforcements de capacités a permis à ces volontaires de connaître l'approche communautaire de la lutte et se disent aptes à partager les informations reçues afin de contribuer significativement à la prévention et à la lutte contre la consommation des drogues dans leurs communautés respectives.

Au-delà de ces renforcements de capacités, des réunions mensuelles sont organisées régulièrement par les cinq (05) nouvelles équipes de bases avec l'appui technique de l'ANCE-Togo, ce qui leur a permis de mieux maîtriser les modules enseignés et d'élaborer des plans d'actions afin de restituer les acquis des formations reçues. Il a été mis en place également dans chaque communauté un Bureau Exécutif chargé de coordonner les activités de chaque équipe de base.



### ***2.3. Plaidoyers pour l'amélioration du cadre***

Dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet, l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) a organisé huit (08) réunions avec le cabinet du ministère de la Santé. Au cours de ces réunions, l'équipe des juristes de l'ANCE-Togo avec celle du cabinet des ministères impliqués ont analysés les forces, les faiblesses, les menaces et opportunités de la présente loi anti-tabac. Ces exercices ont permis de proposer un amendement de cette loi ainsi que l'exposé de motifs. Grâce aux efforts fournis, l'amendement proposé a été adopté par les juristes du ministère de la Santé et de Tobacco Control et déposé auprès du secrétaire permanent du gouvernement pour adoption en conseil du ministre. La première lecture des amendements a été faite par le Conseil des ministres. L'équipe de l'ANCE-Togo et les avocats du ministère de la Santé et les avocats du secrétaire permanent du gouvernement sont à pied d'œuvre dans l'élaboration du décret d'application de cet amendement de la loi anti-tabac. Ce processus bénéficie aussi de l'appui de la représentante de l'OMS au Togo et de la Directrice du cabinet de la présidence de la république togolaise.

Rapport Annuel ANCE-Togo

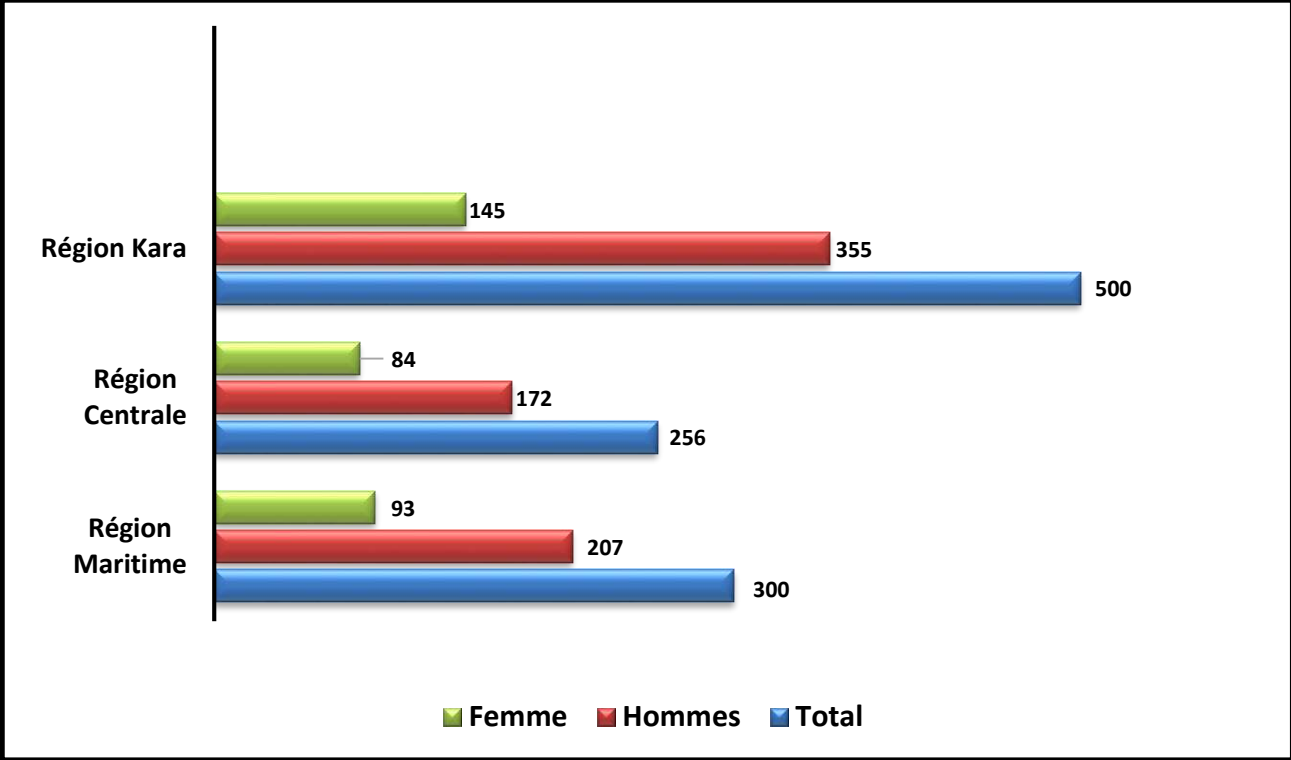
## **TROISIEME PARTIE : GOUVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION**

En vue de renforcer la gouvernance locale et la décentralisation de ses activités, l'ANCE-Togo au cours de l'année 2019 a organisé une conférence publique régionale sur les principaux outils du contrôle citoyen de l'action publique, grâce à l'appui financier du Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA). Cette activité rentre dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Pro-CEMA pour l'organisation des conférences débat multi-acteurs sur les secteurs prioritaires de la coopération Togo/UE et sur les thématiques du Pro-CEMA. L'organisation de cette conférence vient renforcer les efforts du gouvernement et l'appui des partenaires techniques et financiers pour promouvoir la bonne gouvernance économique, la transparence dans la gestion de la chose publique et la lutte contre la corruption.

### ***3.1. Activités de sensibilisation dans les régions***

L'ANCE-Togo, au cours de l'année 2019 a organisé 12 séances de sensibilisation dont 05 dans la région Maritime ; 02 dans la région Centrale et 05 dans la région de la Kara. Ces séances de sensibilisation et d'information organisées par les bureaux régionaux de l'ANCE-Togo dans ces régions ont permis d'informer 1000 étudiants sur la corruption, ses causes, ses manifestations et ses conséquences, et sur l'existence, le rôle et le fonctionnement des Centres d'assistances juridiques et d'actions citoyennes (CAJAC) qui sont des outils efficaces de lutte contre la corruption. Ces étudiants sont issus des universités privées de Lomé, Sokodé et de la Kara notamment de FORMATEC, ISM Adonai, IAEC, ESAG-NDE, Mgr BAKPESSI, du Centre Régional du Volontariat, complexe scolaire Dongoyo. Les 1000 étudiants mobilisés sont repartis comme suit : 300 jeunes étudiants dans la région maritime dont 207 hommes et 93 femmes ; 256 dans la région centrale dont 172 hommes et 84 femmes et enfin 500 jeunes dans la région de la Kara dont 355 hommes et 145 femmes. Ces jeunes apprenants mobilisés sont également sensibilisés sur les valeurs citoyennes et les dispositions à prendre pour lutter efficacement contre la corruption dans leur communauté et sur le plan national. Le numéro vert (8287) mis en place par l'ANCE-Togo a été également communiqué à ces derniers afin qu'ils puissent dénoncer gratuitement tout acte de corruption. Comme effet, il y a une prise de conscience de la jeunesse sur la thématique et plus d'engagement de ces dernières à la lutte contre la corruption notamment en dénonçant plus de 100 cas de corruption et infractions assimilées à la HAPLUCIA et à nos CAJAC.

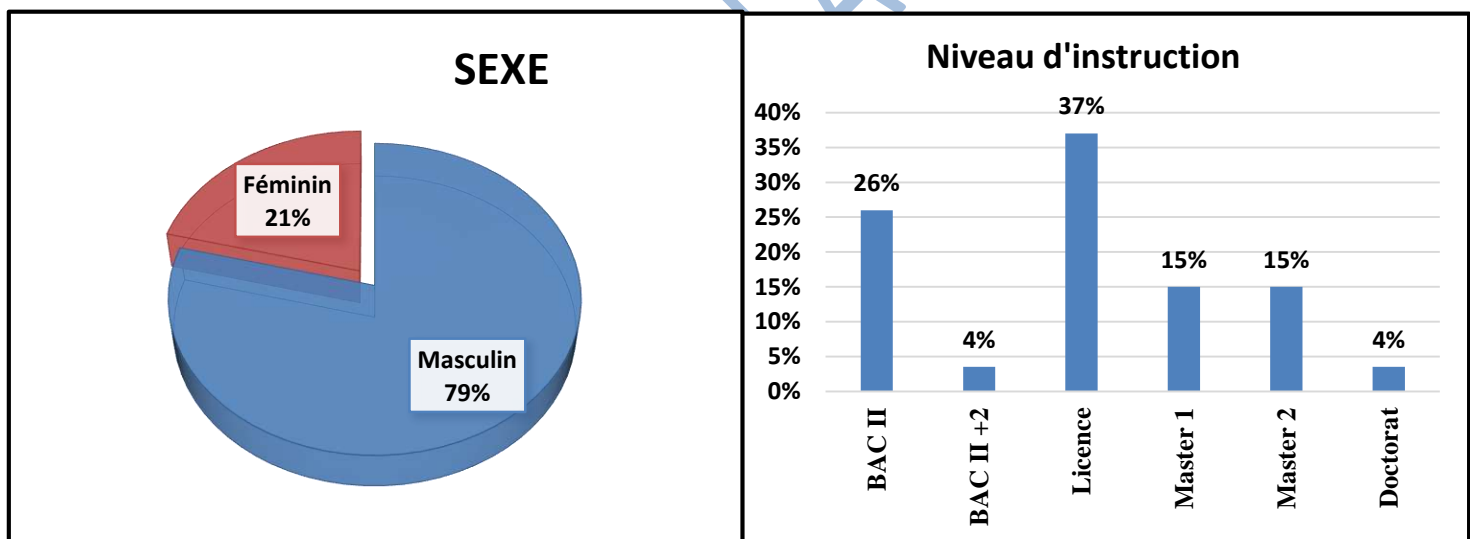
Graphique montrant la répartition des jeunes sensibilisés par région et par sexe



### 3.2. Renforcement des capacités

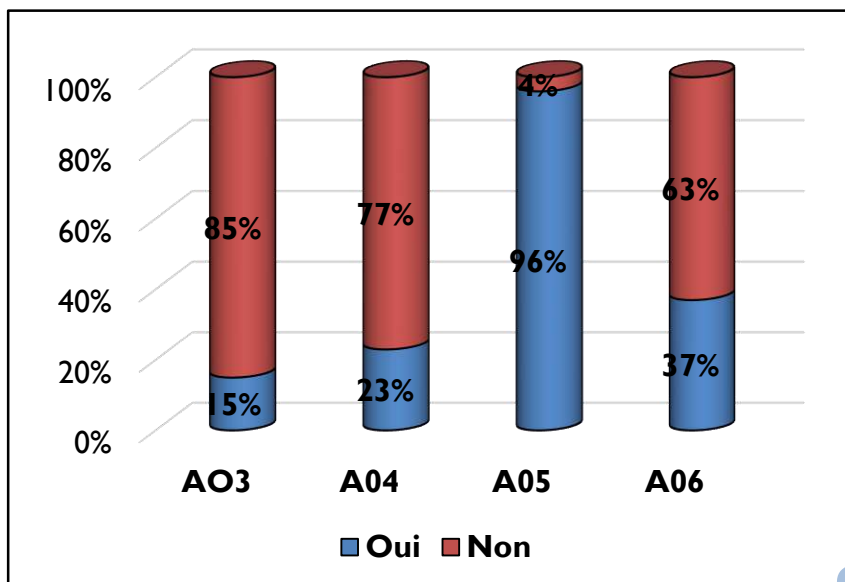
La conférence publique régionale vise l'amélioration de la gouvernance économique et la lutte contre la corruption à travers les échanges en panel multi acteurs et les communications sur les outils du contrôle citoyen de l'action publique pour une meilleure participation citoyenne à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées au Togo. Trente (30) acteurs des OSC ont vu leurs capacités renforcées sur des thématiques telles que : Suivi Budgétaire et Budget Participatif ; Etat des lieux de la corruption et les infractions assimilées ; La légitimité des Organisations de la société civile ; Le rôle du Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne dans la prévention et la lutte contre la corruption.

#### Les Résultats de l'évaluation de La conférence publique régionale



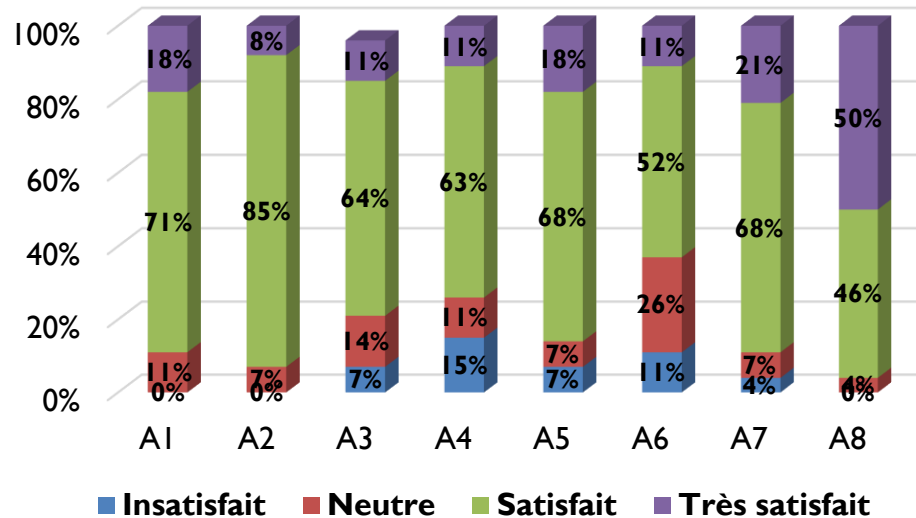
Le niveau d'instruction de la plupart des participants est élevé ce qui explique l'assimilation rapide des modules de formation qui pourront en retour être bien appliqué dans les procédures de contrôle et de la gestion financière de leur localité.

### Evaluation générale de la conférence publique régionale



#### LEGENDE

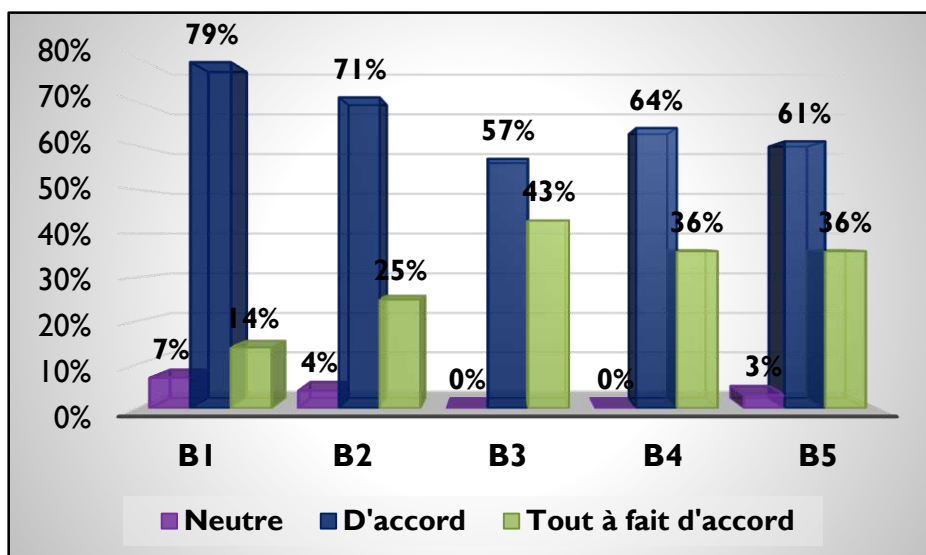
**A03** Avez-vous mis à part cette conférence Participer à un atelier quelconque de l'ANCE-Togo ?  
**A04** Consultez-vous le site web de l'ANCE-Togo ?  
**A05** Etiez-vous motivés à l'idée de participer à cet atelier ?  
**A06** Avez-vous été une fois formée(e) sur les outils du contrôle citoyen de l'action publique ?



#### LEGENDE

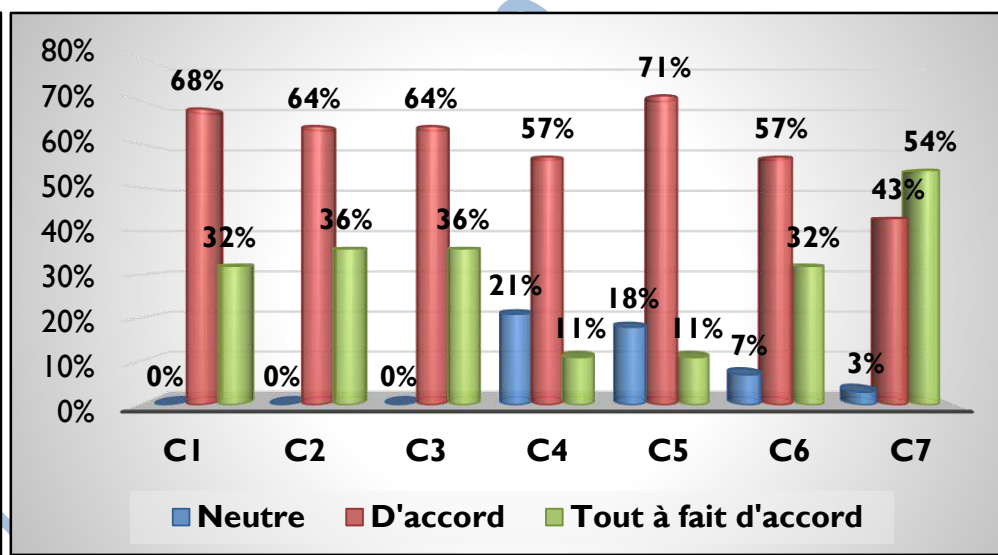
**A1** Localisation  
**A2** L'organisation dans son ensemble  
**A3** La durée de l'atelier  
**A4** La durée de la pause  
**A5** Les échanges et débat en public  
**A6** La qualité de la restauration  
**A7** La logistique (salles, siège, sonorisation)  
**A8** Le choix des thématiques de l'atelier

### Evaluation des présentateurs de la conférence publique régionale



#### LEGENDE

- B1** Les présentateurs ont clairement communiqué leurs intentions
- B2** Les présentateurs ont clairement communiqué les informations
- B3** Les informations transmises par les présentateurs étaient très utiles
- B4** Les informations transmises par les présentateurs étaient très intéressantes
- B5** Les présentateurs ont été capables de répondre aux questions qui leur étaient posées



#### LEGENDE

- C1** Les contenus des présentations étaient pertinents par rapport à la thématique générale
- C2** Les contenus des présentations étaient intéressants
- C3** J'ai accru mes connaissances grâce aux contenus des présentations
- C4** Le temps alloué aux questions était suffisant
- C5** La modération des débats était adéquate
- C6** Les présentations m'apportent des nouvelles pistes, un regard différent
- C7** Je vais relayer les informations issues de ces présentations



## **QUATRIEME PARTIE : GOUVERNANCE ET DECENTRALISATION DE L'ANCE-Togo**

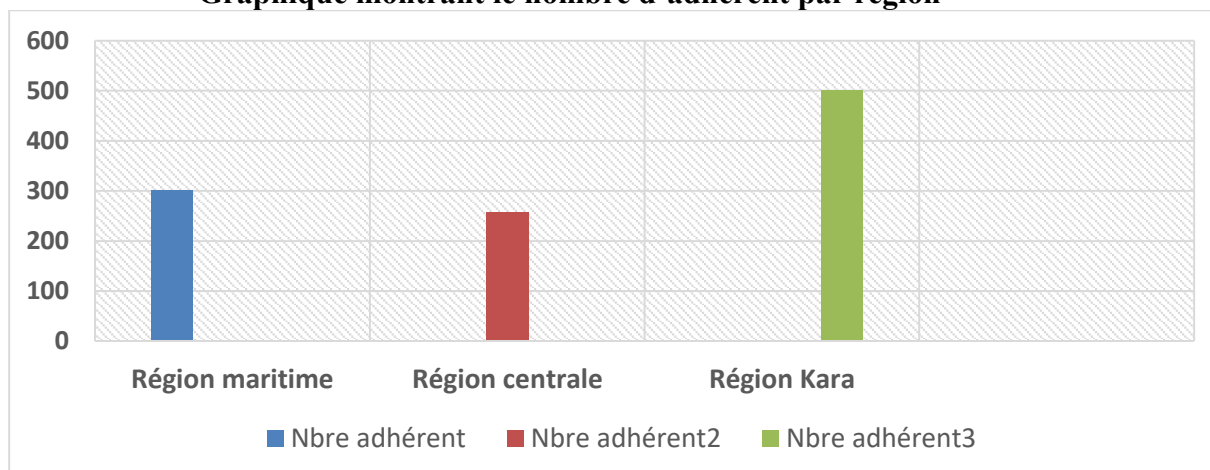
### ***4.1. Mise en place des Bureaux Régionaux/ Secrétariats exécutifs***

Dans la mise en œuvre de la feuille de route de Transparency International, l'ANCE-Togo a mis en place trois (03) bureaux régionaux ouverts aux populations de la région Maritime, Centrale et de la Kara.

Les bureaux régionaux de l'ANCE-Togo ont au cours de l'année 2019, organisé plusieurs rencontres d'échanges et de travail avec les autorités locales, institutions étatiques et les représentants des organisations de la société civile, les étudiants et élèves dans les trois régions à savoir la région Maritime, Centrale et de la Kara. Cette initiative vise à faire connaître l'ANCE-Togo et ses domaines d'interventions à ces différents acteurs et aussi renforcer la collaboration et le partenariat de lutte anti-corruption dans la région.

A la suite de ces différentes rencontres, trois (03) Assemblées Régionales ont été organisées et ont permis d'élire démocratiquement cinq (05) membres de conseil régional dans chaque région. Chaque bureau régional relève du Secrétariat Exécutif de l'ANCE-Togo à qui il soumet son programme d'activités et rend compte de son exécution. Les Bureaux Régionaux sont régis par plusieurs organes qui sont : l'Assemblée Régionale ; le Conseil Régional et le Secrétariat Exécutif Régional.

**Graphique montrant le nombre d'adhérent par région**



Les Bureaux Régionaux (BR) ont bénéficié des missions de renforcement des capacités du personnel du siège à Lomé, et notamment dans la gestion programmatique et financière selon les normes de notre manuel de procédures administratives, financières et comptables, le suivi du projet, le Reporting, l'assistance juridique et l'assistance dans le domaine de l'IT. Ces missions d'assistance technique seront renforcées en 2020 afin de permettre aux BR d'atteindre le niveau de management nécessaire.

*Photo du bureau régional de Sokodé*



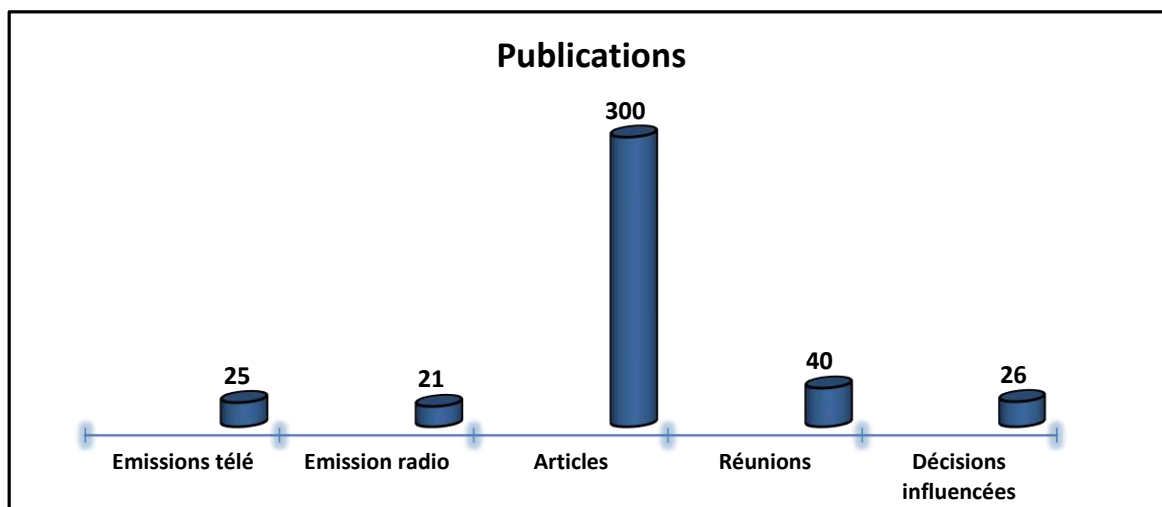
*Photo du bureau régional de la Kara*



*Photo du bureau de Lomé*



## 4.2. Visibilité des actions de l'ANCE-Togo



La visibilité des actions de l'ANCE-Togo ainsi que de nos partenaires a été assurée tout au long de cette année. Elle a été assurée entre autres à travers la diffusion de nombreux articles dans les presses écrites, en ligne, Facebook, Twitter et sur le site internet de l'ANCE-Togo et à travers les différentes réunions auxquelles le personnel de l'ANCE-Togo participe. Le logo des partenaires est constamment visible sur tous nos supports de communication, sur nos matériels et équipements de travail.

L'ensemble des projets mis en œuvre a permis entre autres d'accroître la notoriété et la crédibilité de l'ANCE-Togo aux yeux des autorités togolaises comme une organisation de la société civile dynamique. Beaucoup de personnes sollicitent à s'abonner sur notre chaîne de diffusion de bulletin d'information dont le nombre d'abonnés est passé de 3577 à plus 18500 en juillet 2019. La visibilité de l'ANCE-Togo n'a cessé d'augmenter tout au long de cette année 2019 ; le nombre de visiteurs sur notre site web a connu une nette augmentation considérable, la page Facebook et YouTube ont augmenté, la sollicitation de l'ANCE-Togo par les organes de presse dans les différentes émissions thématiques et les interviews ont également augmenté.

Enfin, les logos de nos partenaires ont été systématiquement joints à tous les documents produits dans le cadre des différents projets. Il s'agit des TDRs, agenda, les kakemonos etc.

## CONCLUSION & PERSPECTIVES

Cette année 2019 comme les années précédentes, l'ANCE-Togo est satisfaite des résultats atteints dans la mise en œuvre des différents projets. Une année essentiellement consacrée à l'installation et à l'opérationnalisation de trois (03) Bureaux Régionaux et surtout la mise en service d'un numéro vert (8287) dédié à la dénonciation des cas de corruption. Un des impacts obtenus grâce à ces actions de plaidoyers auprès des acteurs gouvernementaux, c'est l'adoption de la loi sur la déclaration du patrimoine le 30 décembre 2019. Elle a tout de même permis d'enregistrer plusieurs autres résultats et par là atteindre certains des objectifs fixés pour cette année grâce aux contributions de toutes les parties prenantes (partenaires techniques et financiers, bénéficiaires).

L'année 2020 s'annonce avec plusieurs défis à relever. Nos objectifs stratégiques pour cette année se présentent comme suit :

- Renforcer les actions de lutte contre la corruption & infractions assimilées, appuyer la prise en compte du genre dans la lutte contre la corruption et les infractions assimilées au Togo ;
- Renforcer la gouvernance locale et la lutte contre la corruption ;
- Renforcer la lutte contre le trafic des espèces de faunes et de flores à travers l'appui à l'application de la loi ;
- Mettre en place deux (02) nouveaux bureaux régionaux dotés de deux (02) centres d'assistance juridique et d'action citoyenne, renforcer les trois (03) CAJAC existants et digitaliser les données des CAJAC ;